

L'ECHO DE LA FABRIQUE

17.12.2021

Journal des Moyens internes de fabrication

Au CSE Central des 16 et 17 décembre, deux sujets concernant la Direction des Moyens de Fabrication (DMF) à l'ordre du jour : le plan de charge 2022, et une évolution de la structure de la DMF.

Plan de charge 2022 : 21 fictions unitaires sont prévues ainsi que 3 fictions numériques. À Vendargues, les locaux sont prêts à accueillir la post production du feuilleton. Par ailleurs, la DMF continue à se doter de moyens légers et modernes (régies fly par exemple) pour pouvoir répondre à des besoins nouveaux, utilisables pour des captations sports, culture etc...

Processus	Unité d'œuvre	Budget 2022	Budget 2021	Ecart B2022/B2021
Plateau	Jour	2 262	2 468	-206
Régie fixe	Heure	21 072	22 116	-1 044
Régie mobile	Jour	853	883	-30
Régie fly	Jour	194	133	61
total VM		1 047	1 016	31
Fictions	Jour	436	442	-6
Fictions numériques (1)	Jour	100	50	50
Feuilletons	Jour	552	552	0
Equipes de tournage	Jour	2 005	2 206	-201
Mixage actu	Jour	1 854	1 854	0
Post-production (y compris fiction, feuilleton)	Jour	22 738	22 245	493
Vidéographie	Jour	1 751	1 444	307

(1) pour 2022, 3 Fictions numériques et 1 programme court versus pour 2021, 2 fictions numériques

La Cfdt estime qu'au-delà du plan de charge prévisionnel, il est nécessaire de connaître les demandes des antennes régionales auprès de la DMF – ce qu'on appelait le « droit de tirage ». Il faut développer les moyens de fabrication afin de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes. Ainsi, les annonces du réseau régional, selon lesquelles 1/3 des programmes seraient fabriqués par les moyens des antennes, 1/3 par la fabrique et 1/3 par l'externalisation ne sont pas satisfaisantes. Les moyens de La Fabrique doivent être développés pour répondre à la demande liée au développement régional – demande qui doit croître !

Évolution de la structure de la DMF : La direction des moyens de fabrication (DMF) a certainement fait sien l'adage : « Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage ». Depuis 2019 et la réorganisation de la filière production, le sujet est récurrent – le changement, tout le temps... Pour cette énième réorganisation, le CSE C a donc mandaté un expert, pour tenter d'y retrouver ses petits !

Le projet d'ajustement :

- nommer un Coordinateur de l'ensemble des sites ; créer un poste de Chef de Fabrication Fiction à Lomme, et un poste de Chargé des activités vidéographie et logistique à Rennes ;
- créer une cellule GTR (Graphisme en Temps Réel) ;
- rattacher cellule de coordination des moyens techniques de tournage légers du Centre d'Exploitation Nord vers la direction AISO ; rattacher l'équipe « Fiction » de Lomme au Centre d'Exploitation Sud ; rattacher les personnels administratifs de Lille en charge des RIA fictions au Centre d'Exploitation Sud ; rattacher la Chef de Fabrication du secteur au Responsable des équipes de tournage du Centre Nord ;
- supprimer le poste de Responsable des Équipes Arrière-Scène du Centre Nord et celui de Responsable de la Logistique de Rennes à la suite d'un départ en retraite ;
- transformer la Direction Déléguée du CES en Direction Déléguée fictions / feuilletons & équipes de tournage ; le Responsable des feuilletons devient le Responsable du portefeuille fictions / feuilletons, le Responsable des fictions devient son adjoint en charge de l'activité fictions et de l'activité construction décors ;
- créer un portefeuille unique fictions / feuilletons au niveau de la Commande Client ;
- rattacher hiérarchiquement les Cadres à la production en fonction de leur activité majeure.

28 personnes au moins sont concernées par cette réorganisation, qui ne supprime pas des postes, mais en redéploie et modifie parfois les rattachements hiérarchiques sans imposer de mobilité géographique. Le tout pour « améliorer le fonctionnement transverse déjà en place entre les différentes Directions Déléguées », nous dit la DMF. Ce réajustement découle de la réorganisation de 2019, qui regroupait les fonctions de direction à Paris ou Marseille. Le départ des hiérarchies locales a entraîné une perte de lien au sein des collectifs locaux, avec un pilotage à distance parfois déconnecté du terrain. Le personnel a perdu ses repères, sans comprendre la nouvelle organisation.

Rattachement de l'équipe fictions de Lomme au Centre d'Exploitation Sud : 15 personnes sont directement concernées, et un poste de Chef de fabrication est créé. Ce poste de responsable local correspond à un besoin et à une attente des personnels de Lomme.

Création de la cellule GTR : 6 personnes, rattachées au Centre Nord mais travaillant sur 2 sites (4 Responsables des systèmes d'habillage à Paris et 2 Graphistes à Nancy) sont concernés par cette activité qui se développe. Actuellement, deux lignes hiérarchiques différentes en sont responsables. Cette cellule doit permettre de répondre aux commandes en gardant une visibilité sur toute l'activité des personnels de la cellule, afin de ne pas les surcharger.

Mais dans le même temps, l'atelier vidéographique de Nancy perd deux postes, qui partent vers la cellule et se consacrent à 100% à la GTR, alors qu'aujourd'hui, ces deux postes contribuent à la prise en charge des autres activités de l'atelier. La charge de travail des personnels restant au sein de l'atelier va donc augmenter.

Transfert de la cellule coordination des moyens techniques de tournages légers : 4 personnes rattachées au Centre Nord sont concernées, qui doivent répondre à des besoins non-anticipés. Au lieu d'être dirigée par la Directrice du Centre Nord, cette équipe sera dorénavant logée au sein de la Direction AISO (transfert hiérarchique, sans mobilité).

Rattachement des Cadres à la production à leur activité majoritaire, pour mettre en place une relation entre les Cadres à la Production concernés et les responsables de l'activité que ces Cadres à la Production pratiquent majoritairement. Mais tous les Cadres à la production ne sont pas spécialisés : cette spécialisation sur une activité majoritaire fait-elle dorénavant partie du métier ?

Création d'un poste de Coordinateur des Sites : 2 Coordinateurs des Sites, l'un pour ceux du centre Nord et l'autre pour ceux du centre Sud, existent actuellement. Le coordinateur Centre Sud étant parti, la DMF a nommé un Responsable de Coordination dédié au site de Vendargues, et veut maintenant nommer un coordinateur pour tous les sites de la DMF, en étendant le périmètre d'intervention du Coordinateur des sites du Centre Nord. Ce Coordinateur sera rattaché directement à la Direction Centrale.

Création d'un poste Vidéographie / Logistique à Rennes : la logistique ne représenterait plus, selon la DMF, un emploi à temps plein à Rennes, alors que les besoins en vidéographie augmentent sans toutefois justifier d'un emploi à plein temps. Logistique et vidéographie sont donc regroupées sur un seul poste : quel profil pour le candidat qui interviendra sur ces deux activités très différentes ? Quelle mesure de la charge de travail sur ces deux activités ?

De façon générale, ce nouveau projet de réorganisation, présenté comme un ajustement ou une régulation de pratiques ne propose aucune mesure de la charge de travail correspondant aux postes redéployés. Cette réorganisation ne répond pas aux inquiétudes et aux problèmes des salariés de la DMF en région, qui sont confrontés à la perte d'importance de leur site et à l'inexistence de hiérarchies locales, ainsi qu'à un sentiment de réorganisation continue.

La Cfdt déplore le fait que les salariés de La Fabrique subissent réorganisation après réorganisation, ajustements et réajustements... Depuis 2019, La fabrique n'est pas stabilisée dans son organisation. Les salariés sont maintenus dans une insécurité quant à la pérennité de leur site en région et la question du maillage territorial par FTV est posée : l'activité doit être développée partout, au delà de la fabrication de journaux régionaux !

Pour lire l'avis du CSE C, c'est [ici](#).



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**